



Conseil Municipal  
Procès-Verbal  
séance du 30 juillet 2020 à 18h00

L'an deux mille vingt et le trente du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Maire en exercice.

PRÉSENTS : Dominique BUCCI ALBERTO, Jean-Pierre CLAEYMAN, Sylvain DAO-LÉNA, Françoise PAQUET, Michel GRASSI, Mickaël BUCCI, Jean-Émile MOUTTE, Fabrice KOWALCZYK, Joseph Ernest CHARLET, Yoann QUEVAL

ABSENT EXCUSÉ : Philippe GOSSART

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mickaël BUCCI

Madame le maire demande à retirer de l'ordre du jour :

- Modification du Régime indemnitaire

Elle demande ensuite à ajouter les points suivants :

- Approbation du compte-rendu du 02 et du 10 juillet 2020
- Refacturation des frais de route de Lombard
- Impôts : nomination des membres CCID
- Autorisation de déposer un dossier de subvention : terrain (Court Payen 65 000 €). FRAT : 30% pour le projet d'école de bassin.

Vote 10 pour

Approbation du procès-verbal de la séance du 02 Juillet 2020

Vote 10 pour

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 Juillet

Vote 10 pour

Divers

- ✚ Désignation de délégués pour des commissions communautaires

Le Conseil Municipal après un tour de table désigne pour les commissions et conseils d'exploitation suivants :

Finances & budget :

Madame Françoise PAQUET

Développement économique & ZAE

Madame Françoise PAQUET

Aménagement du territoire, Mobilités et Déplacements

Madame Dominique BUCCI ALBERTO

Tourisme et attractivité du territoire

Madame Dominique BUCCI ALBERTO

Agriculture, Forêt, Abattoir

Monsieur Sylvain DAO-LÉNA

Activités de pleine nature

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN

Vie sociale et service à la population

Madame Dominique BUCCI ALBERTO

Travaux et patrimoine

Monsieur Mickaël BUCCI

Risques Naturels et GEMAPI

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN

CLECT

Madame Françoise PAQUET

CCID

Madame Françoise PAQUET, Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN, Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Joseph Ernest CHARLET

CISPD

Madame Dominique BUCCI ALBERTO (titulaire), Monsieur Mickaël BUCCI (Suppléant)

CODIR EPCI OTI TOURISME

Madame Dominique BUCCI ALBERTO

Conseil d'exploitation -Régie déchets

Madame Dominique BUCCI ALBERTO (titulaire), Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN (suppléant)

Conseil d'exploitation -Régie assainissement

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN (titulaire), Madame Dominique BUCCI ALBERTO (suppléante)  
Vote 10 pour

✚ Autorisation au Maire à signer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour des travaux de dévoiement du réseau d'eau au niveau du centre de secours d'Aiguilles et des eaux pluviales

Durant les travaux de réhabilitation du Centre de Secours et d'Incendie ( C.I.S), il a été découvert qu'une conduite d'eau passait au-dessous dudit bâtiment.

Au vu de ce problème , il est proposé de réaliser un dévoiement de la conduite de l'eau. Explication de Monsieur Jean- Pierre Claeyman sur les travaux envisagés. :

Une vieille canalisation est sous la route (à partir de la fontaine au-delà de l'eau) et pourrait permettre en l'utilisant de faire des travaux moins conséquents.

Il est proposé déposer un dossier de subvention.

Mise en place d'une vanne au départ du bâtiment.

Travaux de couplage entre les deux canalisations afin de refaire l'ancienne canalisation (mettre au bon diamètre).

Travaux (eaux pluviales, assainissement, AEP).

Total : 10 801,50 € (H.T), TVA 12 967,80 € (T.T.C)

Vote 10 pour

### **Convention de versement des aides en cas de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée**

Convention pour les travaux de la place Chaffrey Falque.

La Communauté de Communes va demander des subventions.

Autorisation à madame le Maire à signer la convention avec l'agence de l'eau pour le versement des aides à la communauté de communes.

Vote 10 pour

### **Révision allégée Plan Local d'Urbanisme( PLU)**

Madame le maire expose que l'ancienne municipalité avait délibéré en février 2020 pour réaliser une révision allégée du PLU pour réduire une partie de l'espace boisé classé aux abords du Guil afin de permettre la réalisation de la route du passage du pas de l'Ours.

La préfecture a demandé à la commune de retirer la délibération la délibération D2020\_17 sur la révision allégée au PLU (cette procédure étant jugée longue)

Il existe une procédure plus rapide : la procédure de déclaration de projet comportant mise en comptabilité du PLU.

Autorisation à madame le Maire à retirer la délibération D-2020-17.

Vote 10 pour

### **Approbation de la clé des frais de secours pour 2019-2020**

Explication du fonctionnement des secours sur pistes.

Chaque commune payait jusqu'à l'année 2018/2019 la même somme sur la saison pour la mise à disposition des ambulances durant l'hiver .

Un état récapitulatif en fin de saison était réalisé en tenant compte des recettes et des dépenses des communes en appliquant une pondération avec le nombre de kilomètres de piste.

Les différents types de secours sont :

- Secours primaire : ambulance des pistes vers le centre médical d'Aiguilles (400 €) (refacturation).
- Secours secondaire : ambulance du centre médical vers l'hôpital et des pistes vers un hôpital (450 €)

La clé de répartition a été modifiée cette année pour éviter aux communes ayant pas ou peu de secours de régler les mêmes sommes que les autres durant la saison et devoir attendre plusieurs mois pour se faire rembourser le trop payer.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les secours effectués sur chaque commune sur les 3 dernières années

→ Clé de répartition : recettes – dépenses-pondération ( nombre de kilomètres de piste)

Pour la saison 2019-2020 : bénéficiaire : 4 625 €.

Approbation de la clé de répartition des secours pour la saison 2019/2020

Vote 10 pour

### Refacturation de travaux à un particulier

Une entreprise a réalisé des travaux sur la route de Lombard pour le compte de la Mairie.  
Un particulier a demandé à cette entreprise (sans en informer la Mairie) de faire un accès à un terrain dont il n'est pas propriétaire.  
La commune souhaite lui facturer des frais (installation chantier quote-part et travaux réalisés pour lui).  
Autorisation à madame le Maire à émettre un titre de recettes.

Vote 10 pour

### Installation cuve à gaz

Un particulier a demandé d'installer une cuve à gaz sur du domaine public.  
La commune s'est renseignée sur les obligations et les normes à respecter.  
Après renseignements pris dès lors qu'une société s'engage à faire les travaux, elle se doit de faire l'installation dans les normes.  
Il est précisé qu'une clôture devra être installée autour de la cuve (un courrier va être fait).

### Voirie Communale 2019

L'enveloppe cantonale allouée à la commune sera utilisée pour les travaux de revêtement de la chaussée de la route de la Condamine .

Vote 10 pour

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h15.

